



REPUBLIQUE TUNISIENNE
MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT
OFFICE NATIONAL DE L'ASSAINISSEMENT



AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT
N°58/ 2023

L'Office National de l'Assainissement (ONAS) "le Maître d'Ouvrage", se propose de lancer un appel d'offres **International ouvert pour** désigner une entreprise ou de groupement solidaire et conjoint d'entreprises .{dénommés ci-après par « Soumissionnaire(s) »} pour la réalisation des travaux de génie civil et de fourniture, transport, montage et essais des équipements électromécaniques et électriques nécessaires **pour la réhabilitation et extension de la station d'épuration de la ville de Bizerte**, financé au titre de prêt par la Banque Européenne de Reconstruction et de Développement (BERD) dans le cadre du programme intégré pour la dépollution de la région du lac de Bizerte (EcoPact) cofinancé par la Banque Européenne d'investissement (BEI), la Banque Européenne de Reconstruction et Développement (BERD) et l'Etat Tunisien.

L'Office National de l'assainissement invite, par le présent Avis d'appel d'offres, des Soumissionnaires éligibles, à présenter leurs offres sous enveloppe fermée, pour la réalisation des travaux **de réhabilitation et d'extension de la station d'épuration de la ville de BIZERTE pour porter sa capacité de 26 000 m³/j et 10 700 kgDBO₅/j à 46 100 m³/j et 17 700 kgDBO₅/j. La future station d'épuration de la ville de BIZERTE sera conçue selon le procédé à boues activées en aération prolongée et élimination de phosphore par précipitation chimique et par voie biologique et comprend :**

- **La déshydratation naturelle et mécanique des boues**
- **Le traitement tertiaire par filtre à sable et UV ;**

La réalisation du présent marché comprend les deux parties suivantes :

- Partie Génie Civil : Elle comprend tous les travaux de :
 - Construction des nouveaux ouvrages (un prétraitement, une file des bassins d'activation, quatre décanteurs secondaires, deux stations de pompage des boues de retour et des boues en excès, deux épaisseurs circulaires, une station de pompage des boues épaissies, une station de pompage des eaux troubles, une station de pompage des eaux de lavage, un module de traitement tertiaire (filtre à sable et UV) et de 16 lits de séchage ;
 - Construction des nouveau locaux techniques (local surpresseurs pour les dessableurs, local abritant les surpresseurs des bassins d'activation, local transformateur, local des compresseurs du traitement tertiaire, un bâtiment de déshydratation mécanique, un hangar de stockage des boues déshydratées) ;
 - Réhabilitation, rehaussement des voiles et réaménagement des anciens bassins d'activation existants, en vue de les intégrer dans la nouvelle configuration du traitement biologique par insufflation d'air fine bulle ;
 - Comblement des affaissements des talus et réhabilitation de l'étanchéité du bassin de régularisation des eaux épurées ;
 - Réhabilitation du bâtiment de commande ;

- Démolition de l'ancien prétraitement, de l'ancien épaisseur et des anciens lits de séchage ;
- Fourniture, transport et la pose des conduites inter ouvrages ;

- Partie Equipement : Elle comprend les prestations de :
 - Démontage des équipements existants dans la station d'épuration ;
 - Etude, fourniture, transport, montage et essais de tous les équipements électriques, électromécaniques, hydromécaniques, de contrôle et de commande de la station d'épuration ;

La participation à l'appel d'offres est ouverte à égalité, à toutes les personnes physiques ou morales originaires de n'importe quel pays du monde, capables de s'y obliger qui présentent les garanties, notamment techniques et financières, et les références nécessaires pour la bonne exécution des obligations qui seront faites, qui ne se trouvent pas en état de faillite ou de liquidation judiciaire ou, pour les étrangers, dans une situation similaire prévue par la loi de leur pays.

Les soumissionnaires peuvent participer individuellement ou en groupement au présent appel d'offres et **doivent** répondre aux conditions suivantes :

- Le groupement doit être conjoint et solidaire avec désignation du chef de file ;
- Les prestations de fourniture, transport, montage et essais des équipements mécaniques, électromécaniques et électriques doivent être confiées à une entreprise spécialisée.
- Les prestations des travaux de génie civil doivent être confiées à une entreprise tunisienne ou étrangère spécialisée dans les travaux de génie civil ;
- L'entreprise spécialisée dans les travaux de génie civil doit avoir un agrément pour les travaux des voiries et réseaux divers **VRD0 catégorie 5 ou VRD1 catégorie 5 ou VRD3 catégorie 5** pour les entreprises tunisiennes, ou les agréments équivalents pour les entreprises étrangères selon le droit de leur pays d'origine : Une équivalence professionnelle (document portant sur les conditions réglementant le métier selon le droit de leurs pays d'origines), est acceptée.

Les Soumissionnaires intéressés peuvent retirer le dossier d'appel d'offres (du lundi au vendredi) du bureau d'ordre central de l'ONAS au siège de l'ONAS 32 rue Hédi Nouria-1001 Tunis, ou communiquer par messagerie électronique suite à une demande adressée à l'adresse électronique suivante : spm@onas.nat.tn contre le paiement d'un montant non remboursable de trois dinars (300 DT) réglé soit par chèque à l'ordre de l'ONAS soit en espèce, soit par virement postal ou bancaire sous le numéro :

IBAN / TN59 10006035184938078804

BIC : STBKNTT

Propriétaire : INVESTISSEMENT ONAS

Les soumissionnaires désirant participer doivent obligatoirement visiter le site de la station d'épuration que le Maître d'ouvrage organisera le **12/12/2023 à 09H30**. Cette visite sera suivie d'une réunion d'informations dans la station d'épuration le jour même. Ne peuvent assister à cette réunion que les soumissionnaires ayant retiré le dossier d'appel d'offres ou leurs représentants dûment mandatés. Une liste de présence sera dressée et tous les participants devront obligatoirement s'y inscrire et signer.

Les offres doivent être établies et présentées sous peine de nullité conformément aux conditions d'appel d'offres, et constituées comme suit :

- Le cautionnement provisoire ou la garantie bancaire qui le remplace d'un montant **fixe de cinq cent cinquante mille dinars Tunisiens (550 000 DT) ou cent soixante-quatre mille Euros (164 000 Euros)**.
- Les documents administratifs et justificatifs accompagnant l'offre
- L'offre technique ;
- L'offre financière

L'offre technique et l'offre financière doivent être placées dans **deux enveloppes séparées** fermées et scellées et en doubles exemplaires (originale et copie et une copie sur CD ou flash disque). Ces deux enveloppes, (de l'offre technique et de l'offre financière), **le cautionnement provisoire ou la caution bancaire qui le remplace**, les documents administratifs et les justificatifs accompagnants l'offre, seront placés dans **une troisième enveloppe (Enveloppe extérieure)** fermée et scellée indiquant la référence de l'appel d'offres sus-indiqué et son objet.

Toute offre ne comportant pas la caution provisoire ou la caution bancaire qui la remplace ou non conforme aux conditions indiquées dans les cahiers des charges, sera rejetée.

Les enveloppes contenant les offres (techniques et financières), le cautionnement provisoire ou la caution bancaire qui le remplace, les documents administratifs et les justificatifs accompagnants l'offre, doivent être déposées, par voie postale recommandée ou par rapide poste ou remise direct avec accusé de réception, au Bureau d'Ordre Central de l'Office National de l'Assainissement à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le **09 Janvier 2024 à 10H00 (heure locale de Tunis) et porter expressément la mention suivante :**

À l'attention de Monsieur le Président Directeur Général de l'Office National de l'Assainissement

«Programme intégré pour la dépollution de la région du lac de Bizerte- volet assainissement »

AO N°58 /2023

Travaux de génie civil, fourniture, montage et essais des équipements pour la réhabilitation et l'extension de la station d'épuration de BIZERTE

Le cachet du Bureau d'ordre fait foi.

Toute offre parvenue après la date limite sera rejetée

Le délai pendant lequel les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres est de **120 jours** à partir du lendemain de la date limite de la réception des offres.

L'ouverture des enveloppes sera effectuée au siège social de l'ONAS, **en séance publique et en deux étapes**, comme suit :

- Ouverture des enveloppes extérieures et des enveloppes des offres techniques le **09 Janvier 2024 à 10H15** à la salle d'ouverture des offres. Les représentants des soumissionnaires doivent être munis des procurations dûment signées.
- Ouverture des enveloppes des offres financières (après évaluation des offres techniques). Les soumissionnaires concernées seront avisés en temps opportun.

Les soumissionnaires potentiels peuvent obtenir des informations complémentaires au bureau suivant :

Adresse : 32 rue Hédi Noura Tunis 1001 – Tunisie

Téléphone : (00216) 71 346 100

Fax : (00216) 71 350 411

E-Mail : boc @ onas.nat.tn

*** Tout document fourni en langue autre que le français doit être traduit en langue française.**